

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 24 août 2022**

Communication n° 25/08.2022

Objet: fête du 1^{er} août

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après deux ans sans fête au bord du lac, nous avons eu le plaisir cette année d'organiser notre traditionnelle manifestation du 1^{er} août.

Malheureusement, la fête a été gâchée par l'annulation, à la dernière minute, des feux d'artifice. Cette décision cantonale ne concerne en aucun cas la sécheresse que nous vivons cet été, puisque nos feux sont généralement tirés depuis le lac, mais cela est dû à de gros problèmes en lien avec l'artificier.

Le Ministère public a ouvert une instruction pénale et seule cette instance est habilitée à communiquer à ce sujet. Nous ne pouvons donc par vous donner plus de détails pour l'instant.

Les membres de la Municipalité remercient toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette fête, qui a rencontré comme toujours un beau succès populaire. Elle comprend et partage la déception du public de ne pas avoir pu profiter du magnifique spectacle qu'offrent nos feux.

Notre Autorité remercie également chaleureusement Monsieur Thierry Mamin qui a œuvré durant de nombreuses années à la bonne marche de cette manifestation. Ce dernier a en effet décidé de mettre un terme à ses fonctions de major de table et de président du comité des feux d'artifice.

La Municipalité

Saint-Prex, le 2 août 2022/EG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, syndic, au 079 740 40 75